

**COMPTE RENDU REUNION CONSEIL
30 mars 2015**

Le conseil approuve le compte rendu de la réunion du 23 février 2015.
Lecture de différents comptes rendus du Conseil et des commissions communautaires.

Infos sur décisions prises réparations (commandes effectuées):

- Eglise : Devis Gateau concernant les travaux chauffage d'un montant HT de 1333.31€
- Salle : Devis Vendée bureau pour embouts tables d'un montant HT de 169.00€
- WC Tennis : Devis Giraud rénovation d'un montant HT de 533.89 €

Vote taux des taxes 2015 :

Taxe d'habitation : 15.72% Foncier bâti : 18.11% Foncier non bâti : 49.59%

Budget primitif 2015 :

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 649 553 euros et la section d'investissement en incluant les restes à réaliser à la somme de 776 229.10 euros.

Commentaires :

Le budget de fonctionnement dégage un excédent de l'ordre de 30 000€, alors qu'en 2014 l'affectation de résultat était de 170 000€. Cette diminution s'explique entre autres par : la réduction des dotations de l'état, évaluée à 13 000€ pour 2015 et celle des aides du département pour le l'entretien des espaces départementaux sur les bords du Jaunay de 30 000€ ; ainsi qu'une augmentation des charges de personnel (4 personnes : pôle enfance) et les charges supplémentaires imposées par l'état (TAP...).

Ces 30000€ ne couvrent pas le remboursement du capital de la dette qui s'élève à 80000€ (la dette par habitant étant d'environ 900€, bien que supportable, elle est supérieure à la moyenne des communes de même strate).

En conséquence nos capacités d'investissement sont réduites. Cette situation risque de s'installer dans la durée.

Le budget primitif est voté à l'unanimité.

Devis divers travaux.

Marché voirie CCPA :

-Le conseil municipal valide le marché attribué à la société SEDEP, pour une durée de 3 ans pour un montant H.T de 234 066.90 euros.

-Le devis concernant la voirie communale 2015 sera réétudié à la prochaine réunion de conseil.

Radars pédagogiques entrées de bourg et la Faverie :

Etant donné les résultats des comptages de la Rue Clemenceau : coté Buron et coté St Julien, et l'entrée de La Faverie (coté bourg), une demande de financement d'installation de panneaux d'affichage de la vitesse aux entrées du bourg et de la Faverie a été déposée au Sydev avec le transfert de la compétence pour signalisation lumineuse liée à la sécurité routière.

Personnel communal : ouverture de poste de rédacteur

Le conseil municipal décide de créer un emploi de rédacteur territorial à temps complet soit 35 h à compter du 1^{er} juin 2015.

Evolution de la carte scolaire suite à la création du collège de la Mothe Achard

Le conseil municipal prend acte de la carte proposée par le Conseil Général qui devrait maintenir le rattachement de la commune au collège d'Aizenay. Le conseil municipal ne s'oppose pas à ce choix

Planning des travaux de la place de la Mairie

Le Maire présente le planning d'aménagement des abords de l'école et de la Mairie :

- 1^{ère} réunion le 1^{er} avril. 2^{ème} réunion le 13 avril.
- DCE le 25 Avril pour lancer l'appel d'offre
- Consultation des entreprises du 4 au 26 Mai
- Ouverture des plis le 26 Mai
- Rapport d'analyse le 3 Juin
- Notification du marché le 16 Juin
- Démarrage des travaux le 6 Juillet

CR réunions de commissions

-Commission cadre de vie et urbanisme concernant l'étude EPF

-Comité de pilotage du restaurant scolaire.

Par 8 voix contre, 5 voix pour, la réduction pour le 3^{ème} enfant dans une même famille ne sera pas appliquée jusqu'au 31 août 2015. Courant juin, le conseil décidera du prix du repas pour l'année scolaire 2015-2016.

Questions diverses

Modification des statuts de la CCPA : Création d'un service commun « Instruction des droits du sol ». Modification adoptée par le conseil municipal.

Vente du compresseur. Le conseil est d'accord pour la vente du compresseur à Robert Baranger pour la somme de 100€.

Vide grenier : le conseil donne son accord sur le site du stade, sous réserve qu'une demande écrite soit faite en mairie et que soient fournis les statuts de l'association.

Achat de matériel : le remplacement de la tondeuse doit être envisagé. Une commission composée d'Yvon Logeais, Bernard Lecoq, Roger Rivalin et Robert Baranger se déplacera pour aller voir les matériels.

Le carnaval organisé par les deux écoles est le samedi 4 avril,

Le vide grenier organisé par l'Ogec le 19 avril.

L'épicerie ne fonctionne pas comme elle devrait. Une quinzaine de famille joue le jeu, le reste de la population n'y prend que son pain. Cela n'est pas suffisant pour faire vivre ce commerce. Nous devons tous faire un effort si nous ne voulons pas voir celui-ci disparaître définitivement.

Prochaine réunion le 20 avril à 20h00.